

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 22 AVRIL 2010**

L'an deux mil dix, le jeudi vingt deux avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

**Présents** : LE BARRON Gérard, ROBILLARD Franck, IMBEAUD Isabelle, DUHAMEL Pascal, PAQUET Jean-Pierre, ARMAND Gilles, DUREL Benoît, LE ROUX Sylviane, MANOURY Yolande, DURAND Jean-Paul, CHAPRON Gaëtan, LALLOUET Patrick.

**Absente excusée** : Mme LORGERIE NELLY

**Procuration** : de Mme CATTANEO Brigitte à Mr LE BARRON Gérard.  
De Mr MONCEL Michel à Mr DUHAMEL Pascal.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mr Robillard a été élu secrétaire de séance.

**Ajout d'un point à l'ordre du jour :**

Avant l'ouverture de la séance, Mr le Maire demande à l'assemblée, d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Appel d'offre pour l'élaboration d'un schéma directeur « assainissement des eaux pluviales ».

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité.

**Appel d'offres pour l'élaboration d'un schéma directeur « assainissement des eaux pluviales » :**

Suite au courrier de la Direction Départementale des Territoires & de la Mer, service de la Police des Eaux, en date du 07 avril et ayant pour objet : la gestion du réseau des eaux pluviales sur la commune, le Conseil Municipal, décide d'élaborer un schéma directeur d'assainissement pluvial en s'appuyant sur 2 approches convergentes et successives :

- Une approche topographique détaillée
- Une approche hydraulique détaillée

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres pour la réalisation de cette étude.

**Subventions aux associations, année 2010 :**

Mr Robillard, président de la commission « Culture, Loisirs, Animation » propose d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

- Association Loisirs Feuguerolles Bully : 5 100 €
- Club Omnisports Feuguerolles Bully : 2 800 €
- Comité des Fêtes Feuguerolles Bully : 2 500 €

- Club de l'Amitié Feuguerolles Bully : 400 €
- Djeuns Assoc : 300 €
- Philosophes de la Percu : 350 €
- Société de Chasse : 160 €
- Anciens Combattants : 50 €
- Cie Jacky Auvray : 700 €
- Mairie de Vieux pour location vestiaires football : 700 €
- AS Vieux : 1 000 €
- Association CALVAG : 90 €
- Association « Bien vivre à Maltot » : 50 €
- Association AFAPEJ : 150 €
- Association des Donneurs de Sang Bénévoles de St André : 180 €
- Amicale des Anciens Mineurs de May/Orne : 50 €
- USSA Basket : 150 €
- Nature & Jogging : 150 €
- Association Parents & Amis d'Enfants & Adultes Handicapés : 100 €
- Un enfant pour la vie : 100 €
- CFA BTP Alençon : 60 €

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité ces propositions de subventions, inscrites à l'article 6554 du budget communal 2010.

**Nom du futur lotissement Francelot :**

Le conseil municipal propose le nom suivant :

- Lotissement « Les Costils ».
- Ce lotissement sera constitué d'une impasse qui sera nommée « Impasse des Costils ».

**Effacement de réseaux, Rue du Hamel :**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le SDEC Energie et relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication.

Le coût total de cette opération est estimé à 92 752.97 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 55 %, sur le réseau d'éclairage de 55 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 40 % sur le réseau de télécommunication.

Les participations proviennent du Conseil Général, du SDEC Energie, d'ERDF, du FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification ) et de France Télécom.

La participation communale s'élève donc à 36 864.51 € selon la fiche financière jointe et se décompose comme suit :

- Electricité : 17 158.47 €
- Eclairage : 7 858.23 €
- Télécom : 11 847.81 €

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- Confirme que le projet est conforme à sa demande,
- Prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par France Télécom, celui-ci restant propriétaire de son réseau et autorise l'occupation de son domaine public routier,

- S'engage à réserver les crédits nécessaires sur le budget communal selon les modalités prévues à l'annexe 1 dûment complétée de la présente délibération,
- S'engage à verser sa contribution au SDEC Energie dès que les avis seront notifiés à la commune,
- Prend note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à récupération de TVA,
- S'engage à verser au SDEC Energie le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 2 236.58 €,
- Autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### **Acquisition tracteur tondeuse :**

Mr Duhamel, maire adjoint, informe le conseil qu'il a été fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse neuf. 3 entreprises ont été consultées ; 2 ont effectué une démonstration et présenté un devis. Le matériel a été choisi en concertation avec les agents techniques. Le matériel choisi est un tracteur de marque KUBOTA. Son coût est de 11 950 € HT. Les crédits sont prévus au budget 2010. Mr Duhamel informe également que le tracteur John Deere sera remis en état.

#### **Compte rendu de la commission « Culture, Loisirs, Animations » :**

Les inscriptions pour la Rochambelle sont arrêtées au 23 avril.

Le nettoyage des chemins communaux le samedi 10 avril a regroupé environ 35 personnes.

L'équipe municipale remercie tous les bénévoles de leur participation.

Mme Imbeaud informe que le contrat de location concernant les illuminations de Noël se termine dans 1 an. Pour cette année, il a été demandé à la société un devis en vue d'ajouter des décorations. Plusieurs choix s'offrent à la commune (acquisition des décorations supplémentaires, location pour 1 an, location pour 3 ans). La commission n'a pas encore porté son choix.

Mr Robillard informe que le centre aéré sera dorénavant organisé par l'AFR à Maltot. Il est envisagé de développer le centre le mercredi et pendant les petites vacances.

#### **Questions diverses :**

Mr Le Maire informe qu'il est prévu une rencontre 1 fois par trimestre entre les maires des 3 communes afin de discuter des projets communs.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h50.